

Les Droits et les Devoirs du Collégien

La vie au collège, ce n'est pas la loi du plus fort.

Tu as le droit :

- + d'être respecté(e) de tous les élèves et les adultes du collège, quels que soient ta religion, ta couleur de peau, tes habits... ;
- + d'être protégé(e) contre les agressions physiques, verbales et morales ;
- + de parler et d'être écouté(e) contre les agressions physiques, verbales et morales ;
- + de parler et d'être écouté(e) à ton tour ;
- + d'être jugé uniquement sur ton travail et ton comportement.

Tu as le devoir :

- + de respecter les élèves et les adultes du collège (avoir une attitude correcte) ;
- + de donner le bon exemple aux plus jeunes ;
- + de ne pas menacer, ni frapper, ni inciter à la violence physique ou verbale ;
- + de ne jamais insulter un adulte ;
- + de porter assistance à une personne en danger en alertant un adulte ;
- + d'améliorer ton comportement.

Au collège, les élèves et les adultes ont le droit à de bonnes conditions de travail.

Tu as le droit :

- + de recevoir un enseignement gratuit et laïc ;
- + de travailler dans le calme ;
- + d'être aidé(e) dans ton travail scolaire ;
- + d'être informé(e) sur l'orientation ;

Tu as le devoir :

- + d'arriver à l'heure au collège ;
- + d'apporter le matériel et la tenue demandée ;
- + d'être attentif en cours ;
- + de lever la main pour demander la parole ;
- + de ne pas faire de bruits inutiles ;
- + de respecter les règles imposées dans chaque matière ;
- + de faire des efforts pour améliorer tes résultats ;
- + d'aider tes camarades dans leur travail.

Le collège doit être un lieu propre et agréable.

Tu as le droit :

- + de vivre dans un environnement propre et entretenu ;
- + de disposer d'un matériel en bon état.

Tu as le devoir :

- + de respecter les espaces verts, tous les bâtiments, le mobilier et les livres ;
- + de ne pas cracher, de ne pas jeter de papiers, ni de chewing gum, de ne pas écrire sur les tables ou sur les murs ;
- + de respecter le travail des agents d'entretien.